



PROJET PÔLES INTÉGRÉS DE CROISSANCE

APPEL A CANDIDATURES RESPONSABLE FIDUCIAIRE DE LA COMPOSANTE 3

Crédit IDA 69290

AMI N° C-401-PIC3/2025

Date de lancement : 28 mars 2025

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un financement de la Banque Mondiale pour couvrir le coût du Projet de Transformation économique pour la croissance inclusive (PIC3), et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant.
2. La mission du consultant consiste à assurer la coordination et la supervision de la gestion administrative et fiduciaire des Programmes de la Composante 3 du PIC3. Il aura pour responsabilités principales de (i) la conception et préparation du lancement des Programmes (ii), l'Appel à projets et sélection des bénéficiaires des Programmes, (iii) l'élaboration des conventions de financement entre le PIC et les bénéficiaires des programmes, (iv) le suivi de la mise en œuvre des sous-projets, (v) le suivi et évaluation des Programmes (vi) et les responsabilités administratives et internes. Il collaborera étroitement avec tous les Responsables sectoriels et techniques du Projet PIC3.
3. Les termes de référence détaillés pour la mission peuvent être consultés sur le site www.pic.mg.
4. La Coordination Nationale du Projet PIC3 invite les candidats à manifester leur intérêt à fournir les services ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services. Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures de recrutement de Consultant Individuel de la Banque Mondiale définies dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que les Services de Consultants », 6ème édition (Février 2025). Les trois (03) candidats jugés pertinents, après évaluation des dossiers, seront invités pour un entretien.
5. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement FPI », énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.
6. Le consultant doit disposer au minimum des qualifications ci-après :
 - Diplôme d'études supérieures (BAC+4 minimum) en finances et comptabilité, gestion d'entreprise ou dans un domaine connexe.
 - Au moins cinq (5) années d'expérience réussie et récente dans la gestion administrative et financière.
 - Expérience dans des projets financés par des bailleurs de fonds serait un atout.
 - Connaissance approfondie de la passation des marchés au niveau national dans le cadre de projets financés par des bailleurs de fonds.
 - Capacités d'analyse, de synthèse et de communication.
 - Capacité à analyser et évaluer des comptes d'entreprises et des plans d'affaires.
 - Connaissance du secteur privé et de l'environnement des affaires à Madagascar.
 - Connaissance des trois secteurs d'intervention du Projet PIC.
 - Esprit de rigueur et d'intégrité.
7. Les candidats intéressés doivent envoyer exclusivement par mail leur dossier de candidature, sous format PDF, composé d'une lettre de motivation, d'un CV détaillé avec les références professionnelles, d'une copie certifiée de

diplôme le plus élevé ainsi que les attestations de travail au plus tard le **14 avril 2025** à minuit à l'adresse : procurement@pic.mg.

8. L'objet du mail d'envoi doit porter **obligatoirement** la mention suivante « AMI N°C-401-PIC3-2025 –RESPONSABLE FIDUCIAIRE DE LA COMPOSANTE 3 ».

Le Projet décline la responsabilité de la non-considération des candidatures ne respectant pas cette disposition obligatoire.

Antananarivo le 28 mars 2025
Le Projet Pôles Intégrés de Croissance